



## Brevet pro 2ème année en coiffure

Par **heavy08**, le **29/03/2011** à **18:35**

Bonjour a tous

J'ai 20 ans.

Je suis actuellement en 2eme année de brevet professionnel de coiffure.

Je vais essayer de vous exposé mon problème :

Mon patron est déjà un beau parleur.

J'ai malheureusement beaucoup de mal a lui parler, car il a toujours réponse a tous et donc je me tais...

Il y a plu d'un an j'ai signé un contrat de 39h/semaines.

Est ce que déjà cela est légale?

Ce cher patron me paye mes heures supplémentaires au black et encore pas entièrement...

Le black est normalement interdit je le sais bien mais bon en touchant que 680 euros par mois je n'ai que le choix d'accepter...

Cela dit sa n'embête car normalement mes heures supplémentaires sont indiquées sur ma fiche de paie hors se n'est pas le cas donc question retraites j'ai tous dans l'os...

Mon contrat ce fini le 31 août 2011.

Il me reste environ 5 semaines de congé payé.

Mon patron ma appelé aujourd'hui pour me dire de prendre une semaine de congé car sa l'arrangeait, ce qui n'est pas mon cas surtout quand on prévient au dernier moment.

Est ce qu'il a le droit de m'imposer mes vacances?

Et surtout est ce que je suis obligé de les prendre?

Merci pour vos réponses

Cordialement

Par **P.M.**, le **29/03/2011** à **19:38**

Bonjour,

On a toujours le choix de ne pas rester dans l'illégalité et de ne pas accepter le travail dissimulé mais si cela ne figure pas sur vos feuille de paie, vous pourriez même en demander le paiement une fois le contrat terminé...

Pour les congés payés tout dépend de quelle période d'acquisition il s'agit et si c'est le reste de ceux restants sur la période allant jusqu'au 31 mai 2010...

Normalement, l'employeur ne peut pas modifier les dates des congés payés moins d'un mois avant les dates prévues...

Par **miyako**, le **29/03/2011** à **21:29**

bonsoir,

allez voir un syndicat de la coiffure ,car en 2e année BP n'avoir que 680€ c'est très étonnant.Pour le BP,il faut un CAP .donc PAYE COMME COIFFEUSE selon le barème de la CC coiffure.

amicalement vôtre

suji KENZO